

Nom : ILUNGA KABULU

Prénom : Dorah

Numéro national : 68.06.28-424.12

Adresse : Avenue des Arts 12, 1210 Saint-Josse-ten-Noode

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹

MANDATS
Commune de Saint-Josse-ten-Noode - Echevine
Agence Immobilière Sociale de Saint-Josse-ten-Noode - Représentant AG/CA
Agence Locale pour l'Emploi - Représentant AG/CA <i>Présidente</i>
Mission locale de SJTN - Représentant AG/CA <i>Présidente</i>
Régie communale autonome de SJTN - Administratrice
Académie des Arts de la Parole, de la Danse et de la Musique de Saint-Josse-ten-Noode / Schaerbeek - Représentante AG/CA
<i>- Association Interculturelle, Sociale et Sportive de Saint-Josse-ten-Noode: AISSJ</i>
<i>- Accueil Temps libre - ATL : membre commission communale de l'Accueil.</i>
FONCTIONS
/
FONCTIONS DÉRIVÉES
Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces asbl - Représentante AG
COPALOC - Présidente

¹y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2 ⁴, accompagnées des fiches fiscales

[illegible]

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;
2. d'un mandat exécutif ;
3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;
4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

⁴ électives ou non

3. Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er} 5, et les rémunérations 6 perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) 7 pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration 8

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 ^{ème} tiret	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS

Fait à Saint-Josse-ten-Noode le 1/09/2026

Nombre d'annexes : 0

Signature



⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

(Devise : EUR)

[illegible]

FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE REPRESENTATION : 2025

	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	Total
Emir Kir	889,00 €	- €	- €	- €	889,00 €
Mohammed Jabour	446,22 €	446,22 €	446,22 €	- €	1.338,66 €
Nazahat Namli	446,22 €	446,22 €	446,22 €	357,80 €	1.696,46 €
Kadir Özkonakci	446,22 €	446,22 €	446,22 €	446,22 €	1.784,88 €
Dorah Ilunga	446,22 €	446,22 €	446,22 €	443,00 €	1.781,66 €
Safa Akyol	- €	446,22 €	446,22 €	446,22 €	1.338,66 €
Marie-José Byl	- €	446,22 €	446,22 €	- €	892,44 €
Lydia Desloover	446,22 €	- €	- €	- €	446,22 €
Philippe Boiketé	446,22 €	- €	- €	- €	446,22 €
Loubna Jabakh	446,22 €	- €	- €	- €	446,22 €